

DES ORGANISMES POUR VOUS AIDER

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont créé de nombreux programmes d'aide à l'exportation pour les entreprises canadiennes qui veulent s'implanter sur les marchés étrangers. La plus grande difficulté consiste à connaître chacun de ces programmes et à savoir comment on y a accès. Voici les principaux organismes d'État qui participent au financement de l'exportation et aux activités connexes :

- Ministère des Affaires extérieures
- Délégués commerciaux à l'étranger
- Centres de commerce international
- Ministère de l'Expansion industrielle régionale
- Société pour l'expansion des exportations
- Corporation commerciale canadienne
- Agence canadienne de développement international
- Centres d'études en commerce international

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIURES

Le ministère des Affaires extérieures a des directions géographiques pour chaque région du monde. Leurs ressources sont consacrées à l'expansion des exportations ainsi qu'aux relations économiques et commerciales.

Les directions géographiques font la promotion des entreprises et les aident à préparer des projets spéciaux d'investissement. Les directions s'occupent également de gérer les programmes de promotion de l'exportation et de coordonner des activités d'autres ministères et organismes fédéraux avec celles des gouvernements provinciaux et des entreprises privées.

Les directions géographiques remplissent de nombreuses fonctions : elles organisent des salons commerciaux, servent d'intermédiaires avec des organismes financiers et établissent des contacts pour les gens d'affaires. Ces bureaux se tiennent au courant de tout ce qui touche au commerce international, qu'il s'agisse d'accords officiels sur les tarifs et les droits de douanes ou d'accords non officiels sur les spécifications techniques et les inspections de produits. Les directions (Afrique et Moyen-Orient, Asie et Pacifique, Europe, Amérique latine et Antilles, et États-Unis) fournissent également des renseignements régulièrement mis à jour sur les affaires politiques pouvant avoir des répercussions sur les relations commerciales du Canada.

Le ministère des Affaires extérieures dispose, dans le cadre de la Direction générale pour l'expansion du commerce international, de diverses directions chargées de fournir des renseignements sur les activités industrielles à l'exportation et de servir de centres d'information sur les projets importants à l'étranger. Voici quelques programmes qui peuvent vous intéresser.

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le but du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) est d'apporter une aide aux entreprises canadiennes afin qu'elles puissent participer à diverses activités de promotion à l'exportation ou même les mettre sur pied. Le PDME porte sur des projets lancés par l'industrie et l'État. Ce programme a pour but d'aider les entreprises quelle que soit leur taille.

Ce sont les Centres de commerce international ainsi que les directions générales à l'administration centrale du MEIR et du ministère des Affaires extérieures qui sont chargés d'administrer le PDME. (Une brochure décrivant le Programme a été réalisée à l'intention des exportateurs.) Ces bureaux surveillent également la réussite des exportateurs sur leurs nouveaux marchés. La Direction des programmes d'exportation du ministère des Affaires extérieures est chargée de l'administration du PDME. Voici les divers volets du programme: